

L'OBJET

Le préambule de la Charte des Nations Unies se lit comme suit :

NOUS, PEUPLES

DES NATIONS UNIES, RÉSOLUS à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

ET, À CES FINS à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

AVONS DÉCIDÉ D'ASSOCIER NOS EFFORTS POUR RÉALISER CES DESSEINS. En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies.

rence de San Francisco et signé la Charte. Il y a maintenant 159 États membres. Le succès des Nations Unies dépend en partie de ce qu'elles ont joué un rôle décisif dans le processus de décolonisation et fourni, par la suite, à de nombreuses nations encore inexpérimentées les moyens de participer aux activités internationales avec des nations plus anciennes. En tout, plus de 700 millions de personnes se sont affranchies de la domination coloniale au cours des 40 dernières années.

À l'actif de l'ONU, on peut également signaler qu'un nombre croissant de pays en développement se tournent vers elle pour obtenir une aide économique et technique. Elle a apporté vie et espoir à des millions d'enfants dans bon nombre de ces pays. Dans le cadre d'efforts internationaux, notamment dans les secteurs des sciences, de l'environnement, de l'enseignement et de la culture, l'ONU a mis de l'avant des programmes destinés à faciliter une meilleure coopération entre les nations.

Elle a établi et fait accepter une norme internationale applicable aux libertés et droits fondamentaux dont tous les humains devraient jouir. Elle a, au cours de ces 40 dernières années, fait plus que quiconque dans l'histoire de l'humanité pour codifier le droit international. Elle a accordé protection et aide à des millions de réfugiés chassés par des conflits ou des questions politiques.

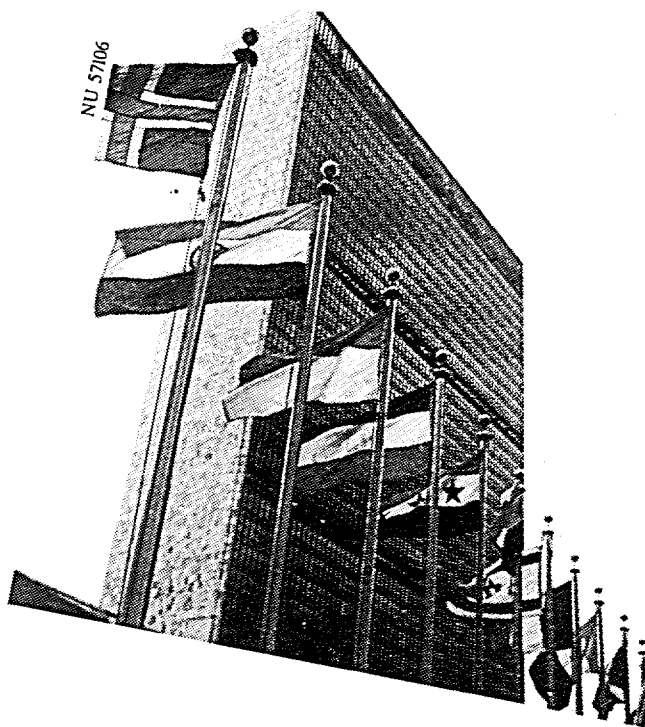
Dans le dossier des Nations Unies, le positif l'emporte nettement sur le négatif. Toutefois, le Secrétaire général de l'Organisation, Javier Pérez de Cuéllar, affirme, « que malgré toutes les réussites, et elles ont été grandes, des dernières décennies, les trois bases essentielles d'un ordre international stable – un système accepté de maintien de la paix et la limitation des armements, et l'instauration progressive d'un système équitable et efficace de relations économiques internationales – ne sont pas encore établies aussi solidement qu'il le faudrait. »²

En se plaçant dans une perspective globale, on peut constater que l'ONU et le monde ont suivi une évolution analogue : l'ONU a mis au point les mécanismes de la coopération internationale, tandis que l'ensemble du monde a subi depuis 1945 un changement radical qui le dispose plus que jamais

à accepter un tel système. La majorité des nations ont acquis l'indépendance. Il y a un mouvement de fond mondial en faveur de la paix. Le nombre d'organismes humanitaires internationaux récemment formés est sans précédent. Les découvertes scientifiques et technologiques appliquées à des problèmes pratiques ont été considérables. De plus, pour la première fois dans l'histoire, chacun peut voir l'ensemble de la planète dans les images qui lui viennent de l'espace.

Les Nations Unies sont prêtes. L'humanité est prête. La catalyseur qui permettra aux deux de se fondre en une force cohérente sera-t-il le « meilleur de nous-mêmes »?

Dans ce qui pourrait être à la fois une réponse et un défi, le Secrétaire général Pérez de Cuéllar a dit en s'adressant à la jeunesse : « Ce n'est pas par simple coïncidence que l'Année internationale de la jeunesse est aussi le 40^e anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. La jeunesse du monde et les Nations Unies partagent les mêmes idéaux, mais c'est vous qui consacrez votre vie à oeuvrer en faveur de la paix au sein de votre famille, de votre communauté et de votre nation. C'est vous qui continuerez notre lutte pour le développement social et économique au cours du siècle suivant. C'est vous qui allez hériter du monde. Il importe donc à la jeunesse de faire de ce monde un meilleur endroit pour vivre. »³



LES BUTS

Les buts de l'Organisation des Nations Unies sont exposés à l'Article 1 de la Charte :

1. Maintenir la paix et la sécurité internationales.
2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.
3. Coopérer en réglant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous.
4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

1. Charles Ritchie, *Diplomatic Passport*, p. 190.
2. Javier Pérez de Cuéllar, *Rapport du secrétaire général sur l'activité de l'Organisation* : 1984, p. 6.
3. Javier Pérez de Cuéllar, « Affiche pour la journée des Nations Unies, 1985 ».